

20  
15

Rapport annuel

|          |  |    |
|----------|--|----|
|          | Éditorial  | 3  |
|          | Rétrospective de l'année   | 4  |
| <b>1</b> | <b>À notre propos</b>  |    |
|          | Swisstransplant  | 8  |
|          | Conseil de fondation / Comité Médical                                  | 10 |
|          | CNDO   | 11 |
| <b>2</b> | <b>Activités</b>   |    |
|          | Activités du CNDO  | 14 |
|          | Activités Comité Médical / Activités scientifiques                     | 15 |
|          | Plan d'action  | 16 |
|          | Don de tissus – plus que le «petit frère» du don d'organes             | 17 |
|          | Campagne dans les hôpitaux 2015  | 18 |
|          | Jeux Mondiaux des Transplantés – des transplantés suisses en Argentine | 19 |
| <b>3</b> | <b>Don d'organes</b>   |    |
|          | Les réseaux de dons d'organes en Suisse                                | 22 |
|          | Donneurs d'organes   | 24 |
|          | Hôpitaux de détection  | 26 |
|          | Donneurs décédés par réseau  | 27 |
| <b>4</b> | <b>Transplantation</b>   |    |
|          | Listes d'attente   | 30 |
|          | Centres de transplantation   | 31 |
|          | Transplantations par organe  | 32 |
|          | Transplantations sur des enfants                                       | 36 |
|          | Échange d'organes avec les partenaires européens                       | 37 |
| <b>5</b> | <b>Boucllement financier</b>   |    |
|          | Bilan  | 40 |
|          | Compte de résultats  | 41 |
|          | Liste des abréviations   | 42 |

## Avant-propos du président



Chère lectrice,  
Cher lecteur,

Jamais encore le nombre de personnes en Suisse ayant bénéficié d'un organe devant leur sauver la vie n'a été aussi élevé qu'en 2015. Les 143 donneurs décédés correspondent à 17,4 donneurs par million d'habitants. La Suisse se rapproche ainsi de l'objectif fixé pour 2018 par le plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations » de la Confédération et des cantons visant à atteindre 20 donneurs post-mortem par million d'habitants. Un résultat satisfaisant pour clôturer l'année du 30<sup>e</sup> anniversaire de Swisstransplant. Mais, même après ces 30 années d'activité, notre objectif n'est pas encore atteint. Nous souhaitons optimiser le domaine du don d'organes dans toute la Suisse, en unissant nos forces afin d'accroître encore et toujours l'acceptation du don d'organe.

Swisstransplant et le Comité National du don d'organes (CNDO) sont responsables de trois des quatre domaines d'intervention du plan d'action. Les premières mesures déploient leurs effets. Un des principaux facteurs de l'évolution actuelle est le financement dédié aux coordinateurs locaux sur l'ensemble du territoire dans les hôpitaux, approuvé par nos partenaires H+ et SVK. Ce financement garanti donne au personnel hospitalier le soutien nécessaire qu'il mérite. Cela permet de développer les connaissances du processus du don d'organes dans les hôpitaux, au sein des six réseaux de don, sous la direction du Comité National du don d'organes

(CNDO). Une plate-forme d'apprentissage proposant un service d'e-learning ainsi que des cours présentiels et permettant au personnel médical d'acquérir des connaissances sur ce sujet complexe y contribuent considérablement.

S'ajoute à cela l'engagement important des spécialistes des services d'urgence et des unités de soins intensifs dans toute la Suisse ainsi que des sociétés médicales spécialisées pertinentes. L'engagement de nombreux hôpitaux en faveur du plan d'action et du CNDO y contribuent également considérablement. Les centres de transplantation ne ménagent pas leurs efforts pour venir à bout du surplus de travail en mobilisant les ressources disponibles et en faisant preuve d'une motivation impressionnante. Les médecins de la transplantation ont accompli un travail considérable au cours de l'année dernière. Si la transplantation de foies a enregistré une hausse de près de 30 pour cent, le secteur de la transplantation de reins n'était pas en reste lui non plus. Alors que les ressources n'ont pour ainsi dire pas évolué, les équipes responsables ont assuré le niveau de qualité habituel lors de ces opérations, travaillant aussi de nuit ou le week-end. Je tiens tout particulièrement à les remercier. Le sujet du don d'organes est plus présent que jamais dans les hôpitaux et occupe une place de plus en plus importante dans le quotidien des cliniques.

Au nom du conseil de fondation, je tiens à remercier tous les donneurs et leurs familles qui ont accepté le don d'organes ainsi que tous les participants au processus du don d'organes et du domaine de la transplantation pour leur engagement en faveur des patients figurant sur la liste d'attente. Cependant, nous avons encore du progrès à faire. Swisstransplant et tous les autres acteurs du domaine du don d'organes continuent de s'engager afin d'offrir aux près de 1300 patients de la liste d'attente les meilleures chances possible d'obtenir un organe compatible. En continuant d'unir nos efforts avec détermination et en prenant les mesures adéquates, nous pouvons atteindre ensemble l'objectif d'augmenter le taux de dons d'organes en Suisse.

**Pierre-Yves Maillard**

## *Une année positive pour le don d'organes, mais nous ne sommes pas au bout de nos peines*

---



4

L'année du 30<sup>e</sup> anniversaire de Swisstransplant a été riche en événements. Au cours de ces trois décennies, la fondation est devenue un pôle important dans le domaine du don d'organes. Forts de nos membres compétents au conseil de fondation et dans nos comités ainsi que de l'équipe motivée et engagée au niveau de la direction, nous sommes prêts pour affronter d'autres défis. Ce succès, nous le devons cependant avant tout à l'étroite collaboration avec nos partenaires – spécialistes médicaux et personnel soignant, administrations et hommes politiques, organisations de patients et associations de transplantés, organisations partenaires internationales, partenaires logistiques et de transport, sans oublier les personnes concernées et leurs proches. Pour nous, cette année anniversaire a été une année «calme», au cours de laquelle nous avons concentré nos efforts sur le but de la fondation et sur nos objectifs, en collaboration avec nos partenaires. Ce faisant, nous souhaitons donner l'espoir d'obtenir un organe aux quelque 1300 personnes figurant sur la liste d'attente.

### **En mission 24 heures sur 24, 7 jours sur 7**

Nous devons principalement le nombre élevé de donneurs d'organes à l'efficacité du travail accompli dans les hôpitaux et au niveau de la coordination. Les médecins et le personnel soignant des unités de soins intensifs et des services d'urgence, les coordinateurs de transplantation ainsi que les coordinateurs nationaux et locaux se sont engagés 24 heures sur 24, tous les jours sur l'ensemble du territoire. Ils font tout pour sauver des vies et maintenir en vie les patients et recherchent à tout moment les meilleures solutions pour les patients et leurs proches. Je souhaite les remercier particulièrement pour l'échange ouvert et le respect mutuel que je constate dans toute la Suisse. L'étroite collaboration avec et entre les responsables des six réseaux de don d'organes a permis d'améliorer durablement l'acceptation du don d'organes dans les unités de soins intensifs et les services d'urgence. Notre échange avec les partenaires des centres de transplantation revêt un caractère particulièrement important. En effet, il nous permet d'adapter les critères d'attribution au bénéfice des patients pour qu'un maximum d'entre eux bénéficie d'un nouvel organe. Dans ce contexte, outre les experts médicaux, les coordinateurs de transplantation jouent également un rôle majeur.

### **Des connaissances homogènes pour les spécialistes**

L'incroyable engagement et la collaboration efficace apportent des résultats fantastiques. Issu de la Fondation Suisse pour le Don d'Organes (FSOD), le Comité National du don d'organes (CNDO) a été créé en 2009. Il se consacre à la promotion du don d'organes et de tissus dans toute la Suisse. Dans le cadre du plan d'action «Plus d'organes pour des transplantations», le CNDO a été chargé par Swisstransplant de réaliser un cours homogène sur l'ensemble du territoire, destiné au personnel médical spécialisé impliqué dans le processus du don d'organes. Ce projet est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> octobre et représente une première dans l'histoire de la formation continue médicale de notre pays : dix modules d'auto-apprentissage en ligne dans trois langues nationales (allemand, français et italien) forment le

noyau, qui est complété par deux cours présentiels classiques. Nous nous réjouissons tout particulièrement de voir l'accueil favorable réservé par les médecins et le personnel soignant à cette formation mixte. Nombre d'entre eux ont d'ores et déjà entrepris la formation afin de contrôler, d'élargir, voire de faire certifier leurs connaissances du processus du don d'organes au niveau national ou international.

### Campagne dans les hôpitaux

Selon une étude réalisée au printemps 2015, plus de 80 pour cent de la population suisse est en principe favorable au don d'organes. Cependant, seule la moitié d'entre eux déclare avoir déjà réfléchi à la question, dont seule la moitié a fait part de sa décision à ses proches.

Si la question du don d'organes se pose en cas d'urgence, celle-ci représente une charge supplémentaire pour la famille, déjà confrontée à la perte d'un être cher. Par ailleurs, elle fait naître l'incertitude chez le personnel hospitalier

souhaitant agir dans le sens du défunt. Notre campagne et son slogan «Décidez-vous, parlez, déchargez vos proches – le don d'organes sauve des vies» sont nés de ces réflexions. À l'occasion de la Journée nationale du don d'organes, Swisstransplant a attiré l'attention du public sur le thème du don d'organes via des affiches et du matériel d'information dans 90 hôpitaux de Suisse. Elle y a notamment représenté les personnes transplantées en situation de tous les jours. Un témoignage fort sur l'amélioration de la qualité de vie qu'apporte toujours un don d'organes. Les personnes concernées et les associations, elles aussi, ont utilisé le matériel de campagne pour sensibiliser la population à la thématique lors de la Journée nationale du don d'organes. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont participé. Des projets de cette envergure permettent tant aux spécialistes qu'au public d'approfondir leurs connaissances sur la thématique du don d'organes et de la transplantation.

### Les transplantés s'illustrent dans le sport

Un autre projet, de dimension internationale cette fois, nous a également permis d'attirer davantage l'attention et de sensibiliser encore plus de personnes. Une équipe de 17 transplantés a participé en août dernier aux Jeux Mondiaux des Transplantés, qui se sont déroulés à Mar del Plata en Argentine, et est revenue avec des souvenirs inoubliables et une pluie de médailles de cet événement sportif. Swisstransplant était le sponsor principal de l'équipe et lui a fourni sa tenue vestimentaire. Les athlètes suisses ont apporté une précieuse contribution pour sensibiliser l'opinion au thème du don d'organes. Grâce à la transplantation, ils ont tous eu la chance de vivre une nouvelle existence et de profiter d'une nouvelle qualité de vie. Cet événement leur

a donné l'occasion d'exprimer leur reconnaissance à leur donneur, à leur famille et au personnel médical qui les a pris en charge.

“

*«Prendre une décision pour soulager ses proches et le personnel hospitalier.»*

### Les opinions favorables prédominent

Nous observons en effet un changement dans les mentalités au sein de la population : le sujet du don d'organes n'est plus un sujet tabou, ce qui représente, en soi, une évolution positive. L'année dernière, près de 275 000 personnes ont demandé une carte de donneur auprès de Swisstransplant, que ce soit au cours de l'une de nos nombreuses actions, par la poste, en ligne ou par smartphone via l'application echo112. Il est important de parler du don d'organes, de prendre une décision et de faire part de notre choix à notre famille. Même si nous avons constaté en 2015 que la majorité de la population suisse approuve le don d'organes, il ne va pas de soi que les proches consentent à faire ce pas en cas d'urgence. Au nom de toutes les personnes impliquées dans le processus du don d'organes, je remercie tous les donateurs et leurs familles d'avoir pris cette décision afin d'offrir à quelqu'un la chance de goûter à une deuxième vie.

**PD Dr Franz F. Immer, directeur de Swisstransplant**









Aline Langenegger a perdu sa petite sœur Kerstin il y a quatre ans. Souffrant d'une maladie métabolique, la mucoviscidose, elle a attendu de nouveaux poumons pendant un an. Aucun organe compatible n'a malheureusement pu être trouvé à temps. Kerstin est morte à l'âge de 20 ans. Aline a un objectif depuis le décès de sa sœur : elle veut sensibiliser le public au don d'organes en racontant des histoires personnelles et attirer son attention sur la pénurie d'organes. Elle décide donc de tourner en 2015 le film *Die fehlende Lunge* (le poumon manquant). Avec d'autres frères et sœurs concernés, elle parle dans ce documentaire de son destin et du chemin parcouru pour revenir à la vie.



## Organisation Swisstransplant

---

Swisstransplant est la Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes. En sa qualité de Service national des attributions mandaté par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), elle est chargée d'attribuer les organes aux receveurs en conformité avec la loi et de gérer la liste d'attente correspondante. Elle organise au niveau national toutes les activités relatives à l'attribution d'organes et collabore à cet effet étroitement avec les organisations étrangères d'attribution. De plus, Swisstransplant établit régulièrement des statistiques sur le nombre de donneurs d'organes, les transplantations et les temps d'attente.

Depuis 2009, Swisstransplant est chargée par la Conférence des directrices et directeurs de la santé (CDS) de coordonner sur l'ensemble du territoire les tâches des cantons fixés par la loi sur la transplantation, de les consolider en collaboration avec les réseaux de donneurs et d'exploiter les synergies. Dans ce contexte, le Comité National du don d'organes (CNDO) est responsable de la mise en place de normes nationales pour le processus du don d'organes. De plus, il

propose depuis 2015 une formation mixte (modules e-learning et cours présentiels) dans trois des langues nationales. Ce programme se propose de sensibiliser le personnel médical spécialisé en milieu hospitalier au don d'organes et offre ainsi une formation de niveau national.

Sur mandat de la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK), la direction est chargée de rembourser aux partenaires concernés dans les hôpitaux les frais du processus du don d'organes qui ne sont pas couverts par les forfaits par cas de SwissDRG versés au receveur. En l'occurrence, Swisstransplant est responsable à l'échelon national conjointement avec les partenaires logistiques Alpine Air Ambulance (AAA) et Touring Club Suisse (TCS) de l'ensemble de la logistique de transport en lien avec le don d'organes.

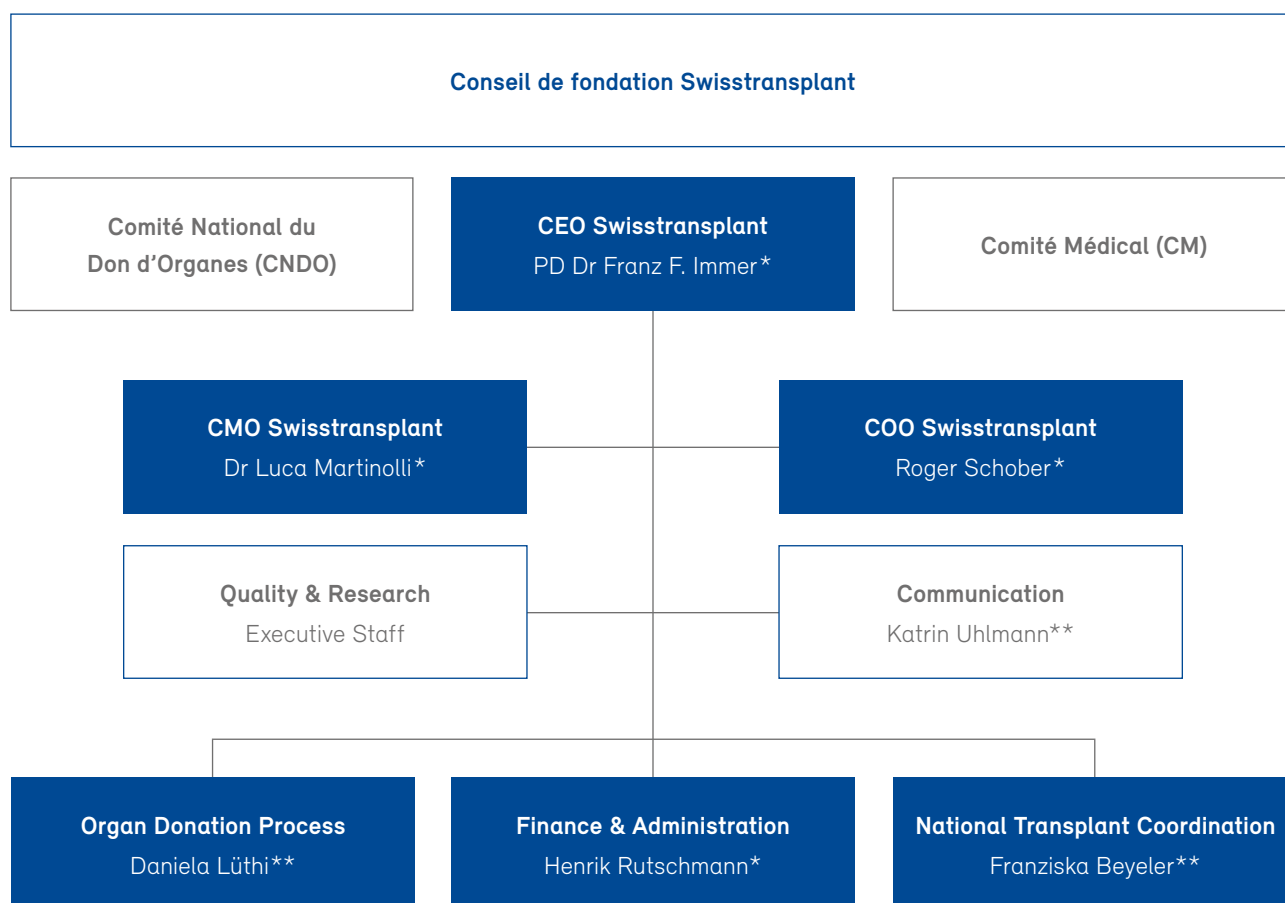
Dans le cadre de la conférence nationale Santé 2020, Swisstransplant est chargée depuis 2014 de mettre en œuvre jusqu'en 2018 trois des quatre champs d'action du plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations », et ce, en collaboration étroite avec le CNDO.





L'organe supérieur de Swisstransplant est le conseil de fondation. Située à Berne, la direction est assurée par le PD Dr Franz F. Immer et se compose d'une équipe de près de 35 personnes. L'équipe de coordination responsable de l'attribution d'organes peut être jointe 24 heures sur 24. Le directeur et les responsables des services constituent la direction de Swisstransplant. Deux comités secondent

l'équipe de Swisstransplant : le Comité Médical (CM) et le Comité National du don d'organes (CNDO). En tant qu'organisation ayant succédé à la FSOD (Fondation Suisse pour le Don d'Organes), le CNDO établit, en collaboration avec les responsables de réseaux locaux, des normes nationales dans le domaine du don d'organes.



\* Member of the Board  
 \*\* Member of the extended Board  
 CEO Chief Executive Officer  
 CMO Chief Medical Officer  
 COO Chief Operations Officer

## Conseil de fondation

---

Le conseil de fondation chapeaute Swisstransplant. C'est à lui que revient la direction stratégique de l'organisation. Actuellement, le conseil se compose de 19 personnes venant des secteurs de la médecine, du droit, de la politique, des assurances, des organisations de patients et des hôpitaux. Il est présidé depuis un an par Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'État du canton de Vaud. La vice-présidente, Marie-Louise Baumann, s'est retirée du conseil de fondation fin 2015. Swisstransplant la remercie pour son engagement de longue date. Le Pr Dr Christoph Haberthür a été élu nouveau vice-président du conseil de fondation et a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Responsable des unités de soins intensifs de la « Klinik Hirslanden » de Zurich, il était président du Comité National du don d'organes (CNDO) jusqu'à la fin de l'année 2014 et était déjà membre du conseil de fondation.

### Membres :

Pierre-Yves Maillard, président  
Marie-Louise Baumann, vice-présidente (jusqu'à 31.12.2015)  
Prof. Dr med. Christoph Haberthür, vice-président (à partir du 01.01.2016)  
Prof. Dr med. Philippe Morel, vice-président  
Dr med. Isabelle Binet  
Dr med. Raymond Friolet  
Bert Haak  
Dr med. Peter Indra, MPH  
Toni Krucker  
Thérèse Meyer-Kaelin  
Prof. Dr med. Manuel Antonio Pascual  
Dr iur. Patrizia Schmid Cech  
Dr med. Carlo Schönholzer  
PD Dr iur. Markus Schott  
Prof. Dr med. Christian A. Seiler  
Prof. Dr med. Jürg Steiger  
Prof. Dr med. Walter Weder  
Dr med. Thomas Wolff  
Rita Ziegler

### Assesseur sans droit de vote :

PD Dr med. Franz F. Immer

## Comité Médical

---

Le Comité Médical (CM) est le comité médical de Swisstransplant. Il s'occupe des questions portant sur la médecine de la transplantation et assure les relations avec les centres de transplantation. En collaboration avec les groupes de travail, le CM joue également un rôle déterminant dans l'élaboration et l'amélioration des règles d'attribution.

### Membres :

Dr med. Isabelle Binet, présidente  
PD Dr med. Jean Villard, vice-président  
Prof. Dr med. Thierry Berney  
Prof. Dr med. Pierre-Alain Clavien  
Prof. Dr med. Michael Dickenmann  
Prof. Dr med. Philipp Dutkowski  
Prof. Dr med. Paola Gasche-Soccal  
PD Dr med. Franz F. Immer  
Dr med. Irène Koneth  
Prof. Dr med. Roger Lehmann  
Prof. Dr med. Philippe Morel  
Ramona Odermatt  
Prof. Dr med. Manuel-Antonio Pascual  
Nathalie Pilon  
PD Dr med. Urs Schanz  
Prof. Dr med. Christian A. Seiler  
Prof. Dr med. Jürg Steiger  
Prof. Dr med. Christian Van Delden  
Prof. Dr med. Bruno Vogt  
Prof. Dr med. Markus Wilhelm

### Administration :

Franziska Beyeler

# CNDO

---

Le Comité National du don d'organes (CNDO) est le comité national pour le don d'organes de Swisstransplant. Dans le cadre de la loi sur la transplantation, le CNDO est chargé depuis 2009 par la CDS (Conférence des directrices et directeurs de la santé) de coordonner sur l'ensemble du territoire le don d'organes et les tâches cantonales prévues par la loi sur la transplantation. En tant qu'organisation ayant succédé à la FSOD (Fondation Suisse pour le Don d'Organes), le CNDO établit, en collaboration avec les responsables de réseaux locaux, des normes nationales dans le domaine du don d'organes. Ce comité se compose des responsables des six réseaux de don d'organes suisses et des représentants des sociétés médicales spécialisées pour la médecine d'urgence et intensive, du personnel soignant impliqué dans le processus du don d'organes et de la transplantation ainsi que de la coordination locale pour le don d'organes. La direction de Swisstransplant soutient le CNDO dans ses tâches administratives.

## Membres:

PD Dr med. Markus Béchir, président  
 PD Dr med. Yvan Gasche, vice-président  
 Petra Bischoff  
 Corinne Delalay-Marti  
 Dr med. Philippe Eckert  
 Dr med. Susann Endermann  
 Eva Ghanfili  
 Prof. Dr med. Christoph Haberthür  
 med. pract. Renato Lenherr  
 Dr med. Sven Mädler  
 Diane Moretti  
 Stefan Regenscheit  
 PD Dr med. Thomas Riedel  
 Dr med. Thomas Sauter  
 Dr med. Kai Tisljar  
 Dr med. Jan Wiegand

## Assesseur sans droit de vote:

PD Dr med. Franz F. Immer  
 Dr med. Luca Martinolli

## Administration:

Daniela Lüthi

---

## Le CNDO ...

- ... coordonne, supporte et favorise la collaboration entre les réseaux, les hôpitaux et Swisstransplant.
  - ... définit et élabore des standards et supporte l'optimisation du processus de dons.
  - ... regroupe les besoins des spécialistes et représente leurs intérêts vers l'extérieur.
  - ... s'occupe de la formation des coordinateurs locaux, conformément aux standards définis.
  - ... assure la saisie des données et évalue les mesures réalisées.
  - ... analyse régulièrement la situation globale dans l'optique du financement des prestations convenues.
-









En 2015, Carina Bürgisser, 11 ans, s'est vu offrir une nouvelle vie. Longtemps malade, la fillette a reçu une greffe du cœur. Depuis lors, son état de santé s'améliore de jour en jour. Sa joie de vivre et son envie de bouger semblent inépuisables. Elle trouve désormais que la randonnée est ennuyeuse. Elle s'entraîne maintenant au floorball, fait du vélo, a découvert avec son frère le stand-up paddle sur le lac d'Ägeri, et l'équitation la tente. En hiver, elle veut faire du snowboard et au printemps, elle ira à Dubaï avec sa mère et son frère, un voyage dont elle rêve depuis longtemps. L'autre objectif ambitieux de Carina est de participer l'année prochaine à la course du lac d'Ägeri, cela ne fait aucun doute – si elle n'a pas des milliers d'autres idées d'ici là ! Toujours regarder vers l'avant et transformer ses rêves en projets solides : ces deux principes résument la stratégie de survie de Carina. La fillette se fixe toujours de nouveaux objectifs et travaille avec persévérance pour les atteindre. Chaque objectif réalisé lui donne de la force et une nouvelle joie de vivre. Elle puise également sa force dans ses apparitions à la télévision et dans les entretiens qu'elle accorde. L'intérêt que lui portent les gens lui permet de tout surmonter, et elle a l'ambition de sensibiliser davantage le grand public ainsi que d'améliorer l'acceptation du don d'organes.



# Activités du CNDO

Le Comité National du don d'organes (CNDO) s'engage en Suisse pour un processus de don d'organes de qualité exemplaire, dans le respect des principes éthiques et des bases légales, ainsi que pour la promotion du don d'organes et de tissus. Il veille à la séparation fixée par la loi entre donneurs et receveurs, mais a une position favorable vis-à-vis de la médecine de la transplantation. L'assurance qualité garantie via le CNDO intervient au niveau national, au sein

de réseaux régionaux et également sur le plan local dans les hôpitaux équipés d'unités de soins intensifs et de services d'urgence.

### Changement au sein du comité directeur

Depuis le 15 janvier 2015, le PD Dr Markus Béchir est le nouveau président du CNDO. Yvan Gasche a été réélu en la qualité de vice-président.

### Formation mixte – le nouveau cours sur le processus du don d'organes

Cette formation mixte (en anglais blended learning) est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Le cours modulaire élaboré par Swisstransplant et le CNDO donne accès à des informations actuelles et homogènes. L'objectif est de certifier, d'ici la fin de l'année 2017, tous les spécialistes ayant des tâches de coordination au sein de l'hôpital (coordinateurs locaux, Donor Key Persons et coordinateurs de transplantation). Dix modules d'auto-apprentissage en ligne forment le noyau, qui est complété par deux cours présentiels classiques. Après l'examen final, le certificat « Expert suisse dans le processus du don d'organes CNDO/SWT » sera délivré aux participants.

ne sera délivré qu'après avoir suivi une séquence prédéfinie : les participants doivent avoir traité le module de base avant de s'attaquer aux cinq modules à thématiques médicales. Viennent ensuite les quatre modules consacrés à la communication dans le milieu médical, la transmission de mauvaises nouvelles et les entretiens difficiles réalisés dans le processus du don d'organes (parties 1 et 2).

Les personnes intéressées, mais n'ayant pas l'intention d'obtenir le certificat, ne sont pas obligées de suivre la séquence prédéfinie. Elles peuvent traiter les modules de leur choix et ne sont pas obligées de suivre les cours présentiels.

Le module de base comprend des connaissances fondamentales dans le domaine du don d'organes en Suisse et constitue la base pour les modules suivants. Le certificat

### Informations et inscriptions :

[www.swisstransplant.org/blendedlearning/fr](http://www.swisstransplant.org/blendedlearning/fr)

| Expert suisse pour le don d'organes CNDO / SWT         |  |                                 |   |   |                                 |
|--|--|---------------------------------|---|---|---------------------------------|
| <b>Cours présentiel</b>                                | Communication  |                                 |   |   |                                 |
| <b>Modules d'approfondissement Communication</b>       | Communication professionnelle dans le contexte médical | Annoncer de mauvaises nouvelles | Communication au cours de la procédure de don d'organes, partie 1 | Communication au cours de la procédure de don d'organes, partie 2 |                                 |
| <b>Cours présentiel</b>                                | Médecine et qualité                                    |                                 |   |   |                                 |
| <b>Modules d'approfondissement Médecine et qualité</b> | Détection des donneurs                                 | Diagnostic de la mort cérébrale | Traitement du donneur   | Prélèvement d'organes   | Procédures et assurance-qualité |
| <b>Module de base</b>                                  | Données de base sur le don d'organes en Suisse         |                                 |   |   |                                 |



## Activités Comité Médical

En 2015, le Comité Médical (CM) de Swisstransplant, qui est présidé par le Dr Isabelle Binet, s'est intéressé à différents aspects du référencement et de l'attribution des organes.

Les présidentes et présidents des groupes de travail ont discuté de l'inscription sur la liste d'attente et des conditions inhérentes à cette inscription. L'objectif est de continuer à standardiser les critères dans toute la Suisse afin de mieux réguler l'accès à la liste d'attente. Les médecins référents jouent à ce niveau un rôle déterminant, une orientation rapide vers le centre de transplantation étant essentielle pour favoriser l'égalité des chances des patients.

La nouvelle règle d'attribution pour les receveurs d'un foie est entrée en vigueur en 2015. Elle doit permettre une optimisation et une égalité des chances au niveau de l'attribution des organes destinés aux receveurs figurant sur la liste d'attente de dons du foie. Le groupe de travail de Swisstransplant « Pancréas » (STAP) s'est penché sur les modalités d'attribution et les a redéfinies en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Le don de reins de personnes vivantes continue à faire l'objet de discussions intenses. Le groupe de travail de Swisstransplant « Reins » (STAN) s'intéresse au don croisé entre des paires croisées ainsi qu'aux « boucles » (scénario comprenant plusieurs paires croisées). En collaboration avec les centres de transplantation concernés et l'OFSP, le Comité Médical analyse comment il est possible d'optimiser cette importante forme de dons de personnes vivantes.

## Activités scientifiques

Sous la direction de PD Dr Franz F. Immer, Swisstransplant s'intéresse à la thématique du don d'organes et de la transplantation à un niveau scientifique. En 2015, Swisstransplant a publié trois articles dans des revues scientifiques nationales et internationales. Ceux-ci mettent en lumière les différents aspects du don et de la transplantation d'organes. Le premier traite des progrès réalisés au niveau du don d'organes provenant de personnes en état de mort cérébrale due à un arrêt cardio-circulatoire. Le deuxième examine les exigences juridiques relatives à l'attribution des organes dans le contexte de la pratique médicale. Le troisième, une étude cette fois, s'intéresse à l'importance de la collaboration avec les organisations étrangères d'attribution d'organes dans le cas d'échange d'organes, pour lesquels il n'existe, dans le pays concerné, aucun receveur compatible sur la liste d'attente.

- F. F. Immer. Organ donation after circulatory death in Switzerland: slow but constant progress. *Swiss Med Wkly*, 145:w14062, 2015.
- F. F. Immer. Rechtliche Aspekte der Organzuteilung – Licht und Schatten. *Schweizerische Ärztezeitung*, 96(48): 1780–2, 2015.
- J. Weiss, M. Kocher, F. F. Immer. International collaboration and organ exchange in Switzerland. *J Thorac Dis*, 7(3): 543–8, 2015.

### Activités internationales

PD Dr Franz F. Immer est engagé dans de nombreux comités internationaux liés au don d'organes et à la transplantation. Depuis 2014, il est membre du Council of Europe en tant que délégué de la Suisse.

### Assurance qualité avec SwissPOD

Swiss Monitoring of Potential Donors (SwissPOD) a été lancé par Swisstransplant. La saisie homogène des décès dans les hôpitaux disposant de services de soins intensifs ou d'urgence permet de démontrer l'évolution du processus de don d'organes et de prendre des mesures au niveau national. SwissPOD donne aux hôpitaux la possibilité d'évaluer leurs processus internes et de les ajuster, si besoin.

## *Plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations »*

---

Le Conseil fédéral a adopté au printemps 2013 le plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations ». Ce dernier a pour objectif d'augmenter le nombre de donneurs à au moins 20 par million d'habitants d'ici 2018. Swisstransplant et le CNDO sont chargés de la mise en œuvre de trois champs d'action sur quatre. Les travaux ont été lancés début 2015 dans le cadre d'un programme spécifique. Au milieu de l'année, un premier jalon a été posé avec le rapport sur la phase d'analyse exhaustive, présentant des enseignements fiables et faisant état des défis essentiels et des mesures par ordre de priorité.

### **Enseignements**

Nous savons que 90 % de la population est favorable, voire très favorable, au don d'organes, et que seuls 6 % voient le sujet d'un œil défavorable. Il convient également de retenir que près de 80 % de la population est en principe prête à faire un don d'organes, mais que seuls 50 % ont communiqué leur volonté. Sur les 30 % de la population en principe disposée à faire un don – mais ne l'ayant pas exprimé de manière explicite – la plupart ont indiqué ne pas encore avoir réussi à le faire ou ne pas encore avoir suffisamment réfléchi à la question. Ces résultats permettent d'identifier les défis et de définir les mesures correspondantes.

### **Défis**

Premièrement, il convient d'encourager les personnes vivant en Suisse à exprimer et à communiquer leur volonté ou à la documenter. Deuxièmement, il convient de faire face à la question de la formation continue structurée du personnel spécialisé au sein des hôpitaux, formation débouchant sur un certificat. Troisièmement, le projet nécessite plus de ressources dédiées dans les réseaux de don, de façon à pouvoir gérer à moyen terme la hausse visée du nombre de dons. L'objectif visant au moins 20 donneurs par million d'habitants correspond à près de 50 cas de dons supplémentaires par an, soit une augmentation de près de 40 %, requérant une adaptation et une optimisation des capacités actuelles dans les réseaux et les hôpitaux. Enfin et quatrièmement, il est nécessaire d'établir une connexion encore plus étroite entre les six réseaux de don et également des standards valables dans toute la Suisse.

### **Mesures**

La première phase de réalisation s'est achevée fin novembre 2015 sur les résultats suivants : le lancement de la formation mixte a eu lieu en octobre et les coordinateurs locaux peuvent d'ores et déjà commencer la formation spécifique. La solution au financement des spécialistes du don d'organes a été trouvée, et le financement dédié pourra être mis en œuvre dès la mi-2016. La participation des spécialistes de Swisstransplant et du CNDO au développement de la campagne de l'OFSP est assurée, et la nouvelle campagne pourra être lancée en 2016, avec un accent sur les avantages du don d'organes.



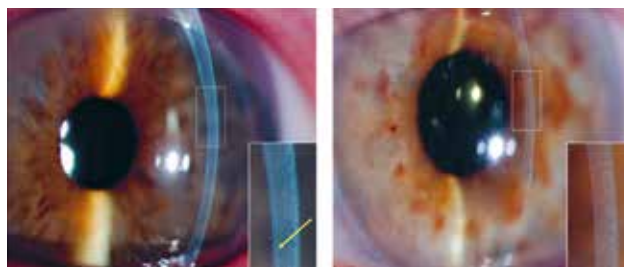
## *Don de tissus – plus que le « petit frère » du don d'organes*

**Bien que le nombre de transplantations de tissus dépasse celui des transplantations d'organes dans le monde entier, le don de tissus vit véritablement dans son ombre et n'est que rarement relaté dans les médias. Pourquoi ?**

Les transplantations d'organes et de tissus sont différentes à de nombreux points de vue. Les tissus ne doivent pas être transplantés immédiatement après leur prélèvement, mais peuvent être soumis à des processus de traitement ou de conservation, ce qui n'est pas le cas des organes. Contrairement aux organes, pour lesquels le succès d'une transplantation dépend en grande partie de l'allocation basée sur le meilleur recoupement possible des systèmes HLA (antigènes des leucocytes humains), une typisation HLA n'est généralement pas nécessaire pour une transplantation de tissus. La compatibilité entre le tissu du donneur et du receveur en cas de groupes sanguins ou des systèmes HLA différents est nettement meilleure dans le cas des tissus que dans le cas des organes. Il en ressort que les listes d'attente pour les transplantations de tissus sont moins longues que celles des transplantations d'organes. Il n'empêche que les patients en attente d'une transplantation de tissus peuvent se retrouver dans une situation potentiellement fatale, lorsque des valves cardiaques ou des vaisseaux d'une taille précise doivent être transplantés en urgence, par exemple.

### **Nombre de dons de tissus en Suisse**

Depuis 1996, l'OFSP collecte chaque année les chiffres des prélèvements et des transplantations de tissus. Les derniers chiffres disponibles sont ceux de 2014 : un total de 1021 transplantations de tissus a été enregistré. Le tissu le plus transplanté est de loin la cornée, avec 704 opérations. Outre les tissus de l'œil, les tissus cardiovasculaires (vaisseaux sanguins et valves cardiaques) ainsi que les tissus musculo-squelettique (os, cartilage, tendons, ligaments) représentent les principaux groupes de tissus utilisés pour les transplantations. En 2014, 33 grands vaisseaux sanguins, 22 valves cardiaques et 150 os ont été transplantés en Suisse (source : Office fédéral de la santé publique).



La cornée est le tissu le plus souvent transplanté en Suisse

### **Focalisation sur la cornée**

La Fondation Swisstransplant s'est donnée pour objectif d'encourager le don d'organes, mais aussi le don de cellules et de tissus. C'est dans ce sens que Swisstransplant souhaite s'engager davantage à l'avenir, et particulièrement dans le domaine de la transplantation de cornées. Le prélèvement, le traitement et le stockage de ces tissus varient d'un groupe à l'autre. La cornée, par exemple, ne peut pas être congelée comme des valves cardiaques ni stérilisée comme du tissu osseux. Pour assurer le bon fonctionnement de la cornée, les cellules vivantes, très fragiles, de la couche inférieure (l'endothélium) sont indispensables. Après un prélèvement minutieux, un nettoyage et un contrôle morphologique, une cornée peut être conservée dans un milieu de culture pour un maximum de quatre semaines en étuve. Passé ce délai, elle ne peut plus être transplantée. Malgré l'augmentation modérée du nombre de donneurs, il existe des listes d'attentes pour les patients qui ont besoin d'une transplantation de la cornée. Il n'existe aucune alternative artificielle satisfaisante à la cornée humaine et le nombre de transplantations augmente en permanence depuis des années. À l'heure actuelle, la moitié des opérations effectuées en Suisse se fait avec des cornées importées.



## Campagne menée dans les hôpitaux «Décidez-vous, parlez, déchargez vos proches»

Suite aux résultats d'une enquête représentative, Swisstransplant a décidé de lancer à l'automne 2015 une campagne dans les hôpitaux suisses afin de sensibiliser et d'informer les spécialistes et la population. Le message principal de la campagne est le suivant : «Décidez-vous pour ou contre le don d'organes, faites part de votre décision à vos proches et vous les déchargez, eux et le personnel hospitalier, dans cette situation»

En mars 2015, Swisstransplant a demandé à l'institut de sondages d'opinion DemoSCOPE de réaliser une enquête téléphonique sur le thème du don d'organes. Résultat : 91 pour cent des personnes interrogées ont une opinion positive sur le don d'organes. 81 pour cent des sondés sont prêts, en principe, à donner leurs organes après leur mort. Toutefois, seule une bonne moitié a exprimé sa volonté de don et l'a consignée sous une forme quelconque ou a informé ses proches de sa décision. C'est justement ici qu'est intervenue la campagne de Swisstransplant. Son objectif est de sensibiliser la population à cette thématique et de motiver les personnes à se pencher, de leur vivant, sur le thème du don d'organes et à faire part de

leur décision à leurs proches. En agissant ainsi, les proches et le personnel hospitalier seraient soulagés en cas d'urgence. En effet, il n'est pas seulement déterminant que les proches se décident dans le sens du défunt : les médecins et le personnel soignant mettent toujours tout en œuvre pour réaliser la volonté du patient dans le respect de sa dignité.

### Une décision personnelle qui décharge tout le monde

Sur les affiches, on voit huit personnes transplantées respirant la joie de vivre. Les affiches indiquent l'année de transplantation de la personne concernée. «Je suis mort depuis 2010 ...», c'est ce que l'on peut lire sur l'affiche de Michel Stückelberger, par exemple. Pour ce père de jumeaux, chaque jour est plus beau, plus grand et plus intense que le précédent grâce au poumon d'un donneur. En complément, une brochure utilise les trois mots-clés «décidez-vous», «parlez» et «déchargez vos proches» : quels sont les arguments pour ou contre le don d'organes? Pourquoi est-il si important de parler du don d'organes? Que se passe-t-il si la volonté de don du patient en état de mort cérébrale n'est pas connue? Grâce à ces informations, il est possible de prendre une décision et d'en faire part à ses proches.

### Une campagne accueillie avec enthousiasme

Les réactions ont été impressionnantes. En septembre 2015, 90 hôpitaux ont participé à la campagne et nous ont soutenus dans notre projet. Certains hôpitaux ont vraiment fait preuve d'imagination pour attirer l'attention du personnel hospitalier et des visiteurs, d'autres encore ont mis sur pied des manifestations de grande ampleur. Les personnes concernées et les associations ont elles aussi utilisé le matériel de la campagne pour sensibiliser la population à la thématique lors de la Journée nationale du don d'organes. Un grand merci pour cette aide précieuse à toutes les personnes engagées. Les affiches dans les trois langues nationales, la brochure et les panneaux peuvent toujours être commandés auprès de Swisstransplant.

Pour en savoir plus :

[www.swisstransplant.org/campagnehopitaux](http://www.swisstransplant.org/campagnehopitaux)



## *Jeux Mondiaux des Transplantés – des transplantés suisses en Argentine*

La SWISS TEAM est revenue fin septembre des Jeux Mondiaux des Transplantés, qui se sont déroulés en Argentine, avec des souvenirs inoubliables et une pluie de médailles. Par leur engagement, les athlètes transplantés ont contribué à sensibiliser l'opinion au thème du don d'organes.

La 20<sup>e</sup> édition des Jeux Mondiaux des Transplantés a eu lieu fin août 2015 dans la ville côtière de Mar del Plata, en Argentine. Cet événement sportif, le plus grand au monde à être destiné aux transplantés, a réuni 800 athlètes issus de quelque 44 pays qui se sont mesurés dans 14 disciplines, dont l'athlétisme, la natation, le cyclisme, le tennis de table, le volleyball et la pétanque. L'événement a pour but de sensibiliser l'opinion publique à l'importance et à l'utilité du don d'organes et de la transplantation. Swisstransplant a soutenu les 17 athlètes de l'équipe suisse en leur offrant une contribution financière et la tenue vestimentaire de l'équipe, et a vécu avec l'équipe cette semaine excitante mêlant émotions, succès, larmes, rencontres et joie de vivre à l'état pur.

La SWISS TEAM comptait sept transplantés des reins, cinq transplantés du foie et deux transplantés du cœur ainsi qu'un transplanté des poumons, un sportif ayant subi une greffe des cellules souches sanguines et une transplantée des reins et



Médailles ou joie de vivre – tout le monde était gagnant



229 ans de rémission pour les sportifs suisses grâce aux dons d'organes

du pancréas. Parmi ces transplantés se trouvaient une fleuriste, un pompier, la propriétaire d'un magasin de sport, un radiologue, une retraitée, une kinésithérapeute et le propriétaire d'une boutique. En participant à cet événement, tous ont démontré qu'une vie sportive était possible après une transplantation et que cette dernière n'entravait en rien leur qualité de vie. Grâce au don d'organes, la SWISS TEAM a comptabilisé un total de 229 ans de rémission. Tous étaient également là pour exprimer leur reconnaissance à leur donneur, à leur famille et au personnel médical qui les a pris en charge.

Du point de vue sportif également, les Jeux Mondiaux des Transplantés ont été un grand succès pour la SWISS TEAM qui a décroché pas moins de 30 médailles. Par ailleurs, même les athlètes repartis les mains vides ont remporté une victoire personnelle lors de ces Jeux. En effet, pour tous ces sportifs, une seule chose importe : la vie avec un grand V !

**Pour en savoir plus :**

[www.swisstransplant.org/jmt](http://www.swisstransplant.org/jmt)









Après avoir passé sept longues années sur une liste d'attente, **Geneviève Anthamatten** reçoit en 1999 un nouveau rein et un pancréas. Rien n'aurait pu empêcher cette sportive passionnée de 63 ans de participer aux Jeux Mondiaux des Transplantés, qui ont eu lieu en 2015 en Argentine. Son objectif n'était cependant pas de gagner. Dans le relais 4 x 100 mètres, elle tenait à accompagner jusqu'à la ligne d'arrivée la petite Addison, une Canadienne transplantée du cœur. Pour Geneviève, ce sont ces moments forts qui rendent la vie si merveilleuse. Elle ne perd jamais de vue son objectif qui est de profiter le plus possible de la nouvelle vie qui lui a été offerte. Geneviève se mobilise sur tous les fronts afin de sensibiliser le public au thème du don d'organes et de donner de l'espoir aux personnes sur la liste d'attente.



## *Les réseaux de don d'organes en Suisse*

---

En Suisse, le domaine du don d'organes est organisé sur trois niveaux. Au niveau national, la Conférence des directrices et directeurs de la santé (CDS) a chargé Swisstransplant de coordonner le don d'organes sur l'ensemble du territoire et d'exploiter les synergies. Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Swisstransplant soutient les hôpitaux dans le cadre de leurs tâches liées à la détection, l'annonce et l'évaluation médicale des donneurs d'organes potentiels.

Au niveau régional, il existe six réseaux de don d'organes. Ceux-ci soutiennent les hôpitaux au niveau local. Détecter les donneurs potentiels et accompagner leurs familles et leurs proches ne sont que quelques-unes des tâches dans lesquelles ils assistent les hôpitaux. Les réseaux contrôlent en permanence ces activités et procèdent à des contrôles qualité. Une autre tâche importante est la formation et la formation continue du personnel spécialisé dans les hôpitaux.

Les responsables de réseau veillent à ce que les tâches soient pertinemment réparties entre l'hôpital central et les hôpitaux périphériques, et utilisent au mieux les ressources. Au sein des deux plus grands réseaux, la DCA (Donor Care Association) et le PLDO (Programme Latin du Don d'Organes), les directeurs reçoivent le soutien de coordinateurs généraux.



## LUCERNE

**Responsable de réseau :**

**PD Dr med. Markus Béchir**

- 7 hôpitaux, cantons LU, OW, NW, UR
- Environ 0,5 million d'habitants
- Hôpital de prélèvement : hôpital cantonal de Lucerne



## BÂLE

**Responsable de réseau :**

**Dr med. Kai Tisljar**

- 7 hôpitaux, cantons BS, BL, AG (hôpitaux cantonaux d'Aarau et de Baden)
- Environ 1,1 million d'habitants
- Hôpitaux de prélèvement : hôpital universitaire de Bâle, hôpital cantonal d'Aarau

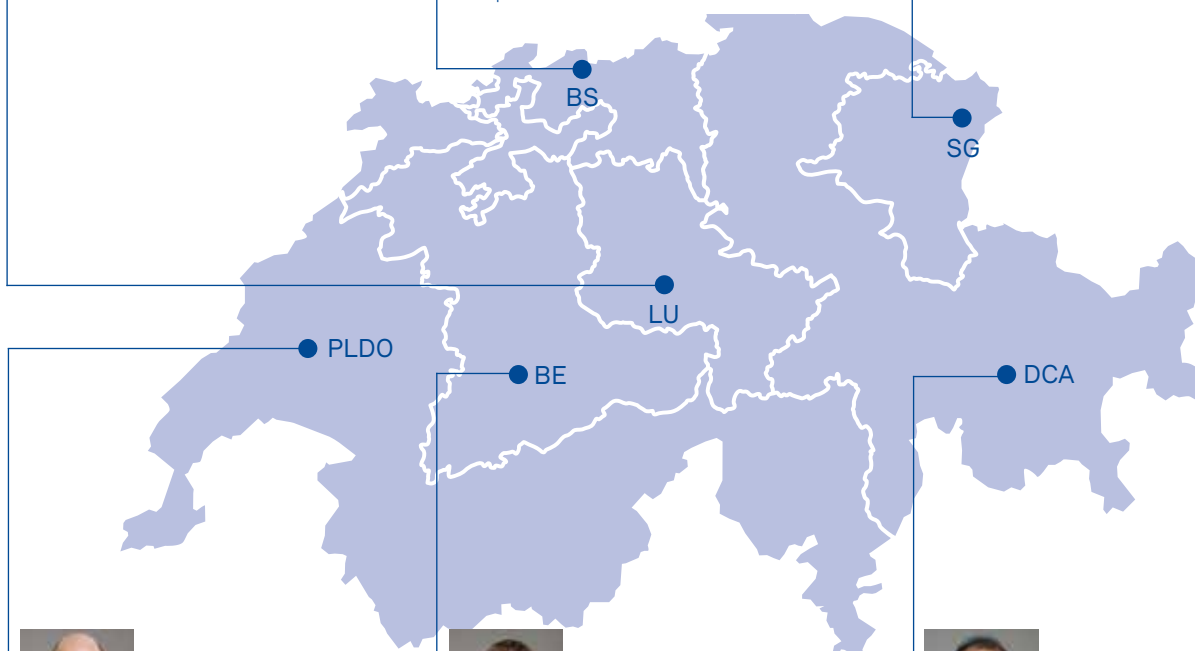


## SAINT-GALL

**Responsable de réseau :**

**Dr med. Susann Endermann**

- 4 hôpitaux, cantons SG, AR, AI
- Environ 0,6 million d'habitants
- Hôpital de prélèvement : hôpital cantonal de Saint-Gall



## PLDO

**Responsable de réseau :**

**Dr med. Philippe Eckert**

- 22 hôpitaux, cantons FR, GE, VD, NE, JU, TI, VS
- Environ 2,5 millions d'habitants
- Hôpitaux de prélèvement : Centre hospitalier universitaire vaudois, Hôpitaux Universitaires de Genève, hôpital cantonal HFR Fribourg, Hôpital neuchâtelois Pourtalès, Hôpital neuchâtelois La Chaux-de-Fonds, Hôpital du Valais (site de Sion), Ospedale Civico Lugano



## BERNE

**Responsable de réseau :**

**Dr med. Jan Wiegand**

- 13 hôpitaux, cantons BE, SO
- Environ 1,3 million d'habitants
- Hôpital de prélèvement : hôpital universitaire de Berne (Inselspital)



## DCA

**Responsable de réseau :**

**med. pract. Renato Lehnherr**

- 27 hôpitaux, cantons ZH, SH, TG, ZG, SZ, GL, GR, AG (Klinik Hirslanden Aarau)
- Environ 2,3 million d'habitants
- Hôpitaux de prélèvement : hôpital cantonal des Grisons, hôpital universitaire de Zurich, hôpital cantonal de Winterthour

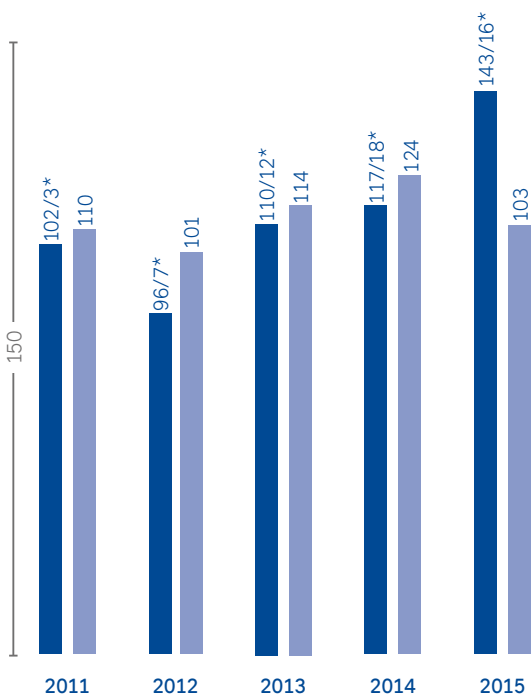
# Donneurs d'organes

Les figures suivantes vous donneront un aperçu des activités liées aux dons d'organes et à la transplantation en Suisse au cours des cinq dernières années. Se montant à 143, le nombre de donneurs post-mortem en 2015 a enregistré une hausse de 26 donneurs par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 22,2 pour cent. Au niveau des donneurs DCD (Donors after Circulatory Death, ou donneurs en état de mort cérébrale après un arrêt cardio-circulatoire), 16 donneurs ont été enregistrés, soit deux de moins que l'année précédente. En 2015, 11,2 pour cent des donneurs étaient des donneurs DCD. Ce chiffre souligne l'importance du programme DCD à nouveau mis en place en 2011.

Le nombre des donneurs vivants signalés a reculé de 21 pour atteindre le nombre de 103 : 100 donneurs de reins et trois donneurs de foie. Le taux de donneurs vivants est donc passé à 12,5 donneurs par million d'habitants (pmp) en 2015.

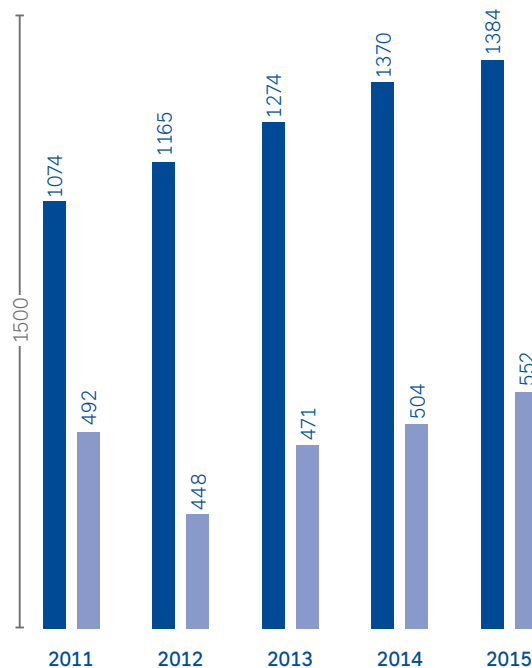
Les 143 donneurs post-mortem correspondent à 17,4 donneurs par million d'habitants. La Suisse se rapproche ainsi de l'objectif fixé pour 2018 par le plan d'action de la Confédération et des cantons, visant à atteindre 20 donneurs par million d'habitants. Chez 9 des 143 donneurs, le prélèvement a dû être interrompu au cours de l'opération. En effet, durant l'intervention, l'équipe médicale a constaté un problème

Donneurs décédés / dont donneurs DCD et donneurs vivants



■ Donneurs décédés \*dont donneurs DCD  
■ Donneurs vivants

Les patients en liste d'attente et patients transplantés (sans les receveurs d'organes à l'étranger)



■ Patients en liste d'attente au 31 décembre  
■ Patients transplantés

compromettant la transplantation ou a dû faire face au mauvais état de l'organe.

L'âge moyen des donneurs décédés a augmenté, passant de 51 ans en 2014 à 56 ans en 2015. La part des donneurs âgés de plus de 50 ans a augmenté de 14 pour cent. En moyenne, 3,1 organes ont été transplantés par donneur (DCD et DBD).

Seules des modifications minimales ont été enregistrées par rapport à l'année précédente quant aux causes des décès :

plus de la moitié (60 pour cent) des donneurs sont décédés à la suite d'un accident cérébro-vasculaire. Autres causes de décès : anoxie (24 pour cent), traumatisme crânio-cérébral (14 pour cent) et 2 pour cent de causes diverses. 52 pour cent des donneurs en état de mort cérébrale étaient des hommes, 48 pour cent des femmes. En 2015, la moitié des donneurs étaient du groupe sanguin A, alors que la part de donneurs du groupe sanguin O est passée à 41 pour cent, contre 50 pour cent l'année précédente.

#### Données démographiques sur les donneurs décédés

|  | 2011      | 2012      | 2013      | 2014      | 2015      |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre total de donneurs / dont donneurs DCD                 | 102 / 3   | 96 / 7    | 110 / 12  | 117 / 18  | 143 / 16  |
| Nombre moyen d'organes transplantés par donneur ± écart-type | 4,0 ± 1,4 | 3,6 ± 1,6 | 3,3 ± 1,7 | 3,3 ± 1,6 | 3,1 ± 1,7 |
| Age moyen (en années) ± écart-type                           | 53 ± 20   | 54 ± 19   | 52 ± 20   | 51 ± 19   | 56 ± 18   |
| min  | 6         | 0         | 1         | 5         | 9         |
| max  | 88        | 87        | 87        | 84        | 85        |

#### Répartition de l'âge en %

|          |      |    |    |    |    |
|----------|------|----|----|----|----|
| < / = 30 | 14   | 15 | 16 | 15 | 11 |
| 31-50    | 27,5 | 25 | 24 | 30 | 20 |
| 51-64    | 31   | 30 | 32 | 28 | 32 |
| > / = 65 | 27,5 | 30 | 28 | 27 | 37 |

#### Répartition du sexe en %

|          |    |    |    |    |    |
|----------|----|----|----|----|----|
| Féminin  | 48 | 43 | 34 | 38 | 48 |
| Masculin | 52 | 57 | 66 | 62 | 52 |

#### Répartition du groupe sanguin en %

|    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|
| A  | 56 | 47 | 43 | 37 | 51 |
| AB | 3  | 2  | 2  | 2  | 4  |
| B  | 7  | 10 | 10 | 11 | 4  |
| O  | 34 | 41 | 45 | 50 | 41 |

#### Répartition de la cause du décès en %

|                               |    |    |    |    |    |
|-------------------------------|----|----|----|----|----|
| Accident vasculaire cérébrale | 65 | 59 | 55 | 53 | 60 |
| Anoxie                        | 16 | 21 | 24 | 28 | 24 |
| Traumatisme crânien           | 16 | 20 | 20 | 19 | 14 |
| Autres                        | 3  | 0  | 1  | 0  | 2  |

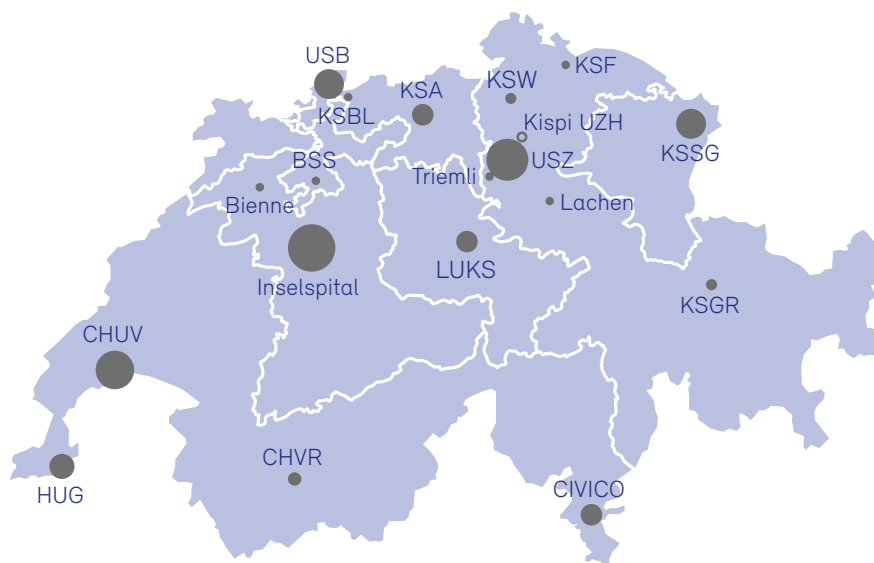
Indications en nombre absolu (± écart-type) ou en %



## Hôpitaux de détection

Cette carte présente le nombre de donneurs post-mortem et les hôpitaux dans lesquels ils ont été détectés en 2015. Alors que, dans les réseaux de Berne et de Saint-Gall, la majorité des donneurs a été enregistrée par les hôpitaux universitaires ou cantonaux, la part des donneurs enregistrés dans les

hôpitaux périphériques du réseau DCA s'élève à un tiers. Dans le réseau de Bâle et dans le réseau PLDO notamment, près de la moitié des donneurs détectés venait des hôpitaux périphériques.



| Hôpitaux de détection                                   | Abréviation   | Donneurs |
|---|---------------|----------|
| Inselspital – Hôpital universitaire Berne               | Inselspital   | 34       |
| Universitätsspital Zürich                               | USZ           | 24       |
| Centre hospitalier universitaire vaudois                | CHUV          | 18       |
| Hopitaux Universitaire de Genève                        | HUG           | 17       |
| Kantonsspital St. Gallen                                | KSSG          | 10       |
| Universitätsspital Basel                                | USB           | 8        |
| Ospedale Regionale di Lugano – Civico e Italiano        | CIVICO        | 5        |
| Kantonsspital Aarau                                     | KSA           | 5        |
| Luzerner Kantonsspital                                  | LUKS          | 5        |
| Hôpital du Valais – Centre Hospitalier du Valais Romand | CHVR          | 4        |
| Kantonsspital Graubünden                                | KSGR          | 3        |
| Kantonsspital Winterthur                                | KSW           | 3        |
| Spital Lachen   | Spital Lachen | 1        |
| Kantonsspital Baselland – Standort Liestal              | KSBL          | 1        |
| Solothurner Spitäler AG – Bürgerspital Solothurn        | BSS           | 1        |
| Kinderspital Zürich                                     | Kispi UZH     | 1        |
| Stadtspital Triemli                                     | Triemli       | 1        |
| Spital Thurgau AG – Kantonsspital Frauenfeld            | KSF           | 1        |
| Centre hospitalier Bienne                               | Bienne        | 1        |

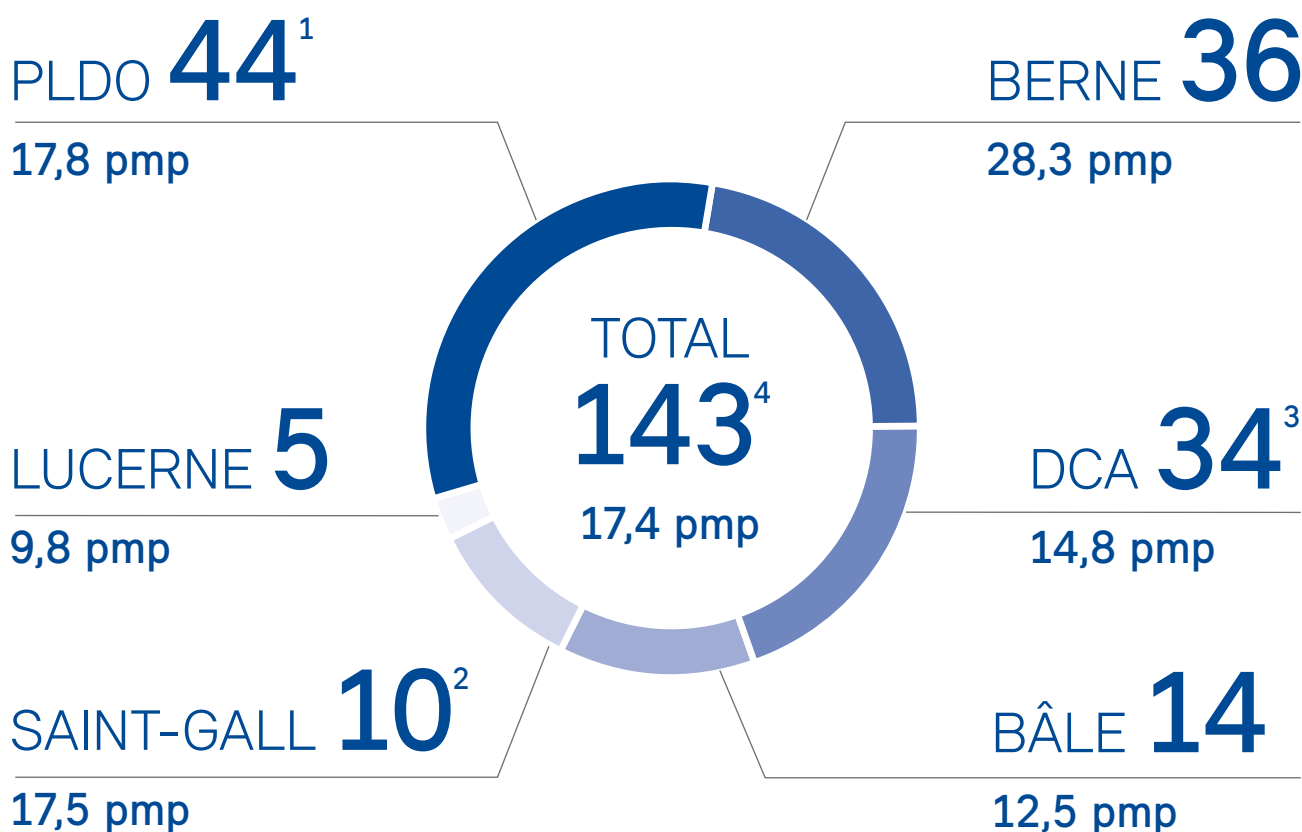
Nombre de donneurs détectés

143

## Donneurs décédés par réseau

La carte ci-dessous présente le nombre de donneurs post-mortem (DBD et DCD) ainsi que le nombre de donneurs décédés par million d'habitants (pmp). Par rapport à l'année précédente, le taux de dons a enregistré une hausse, passant

de 14,4 pmp à 17,4 pmp. En raison du faible nombre de cas, il est difficile de donner des informations fiables sur l'évolution du nombre de donneurs, notamment dans les différents réseaux dont le secteur géographique est moins vaste.



27

Les calculs des pmp reposent sur l'état de la population au 31 décembre 2014 (Office fédéral de la statistique).

<sup>1</sup> dont 43 DBD (17,4 pmp) | <sup>2</sup> dont 9 DBD (15,9 pmp) | <sup>3</sup> dont 20 DBD (8,7 pmp) | <sup>4</sup> dont 127 DBD (15,4 pmp).







En 2009, **Fabian Blatter** a 14 ans et reçoit un nouveau cœur. Depuis cette date, il se fixe des objectifs qui le stimulent sur le chemin du retour à la vie. Il trouve qu'il est plus facile d'atteindre quelque chose si l'on a un but clairement défini. Fabian pose donc des jalons correspondant à ce qu'il veut réussir dans la vie. Voyager dans différents pays et découvrir les plus beaux endroits du monde, par exemple. Le cœur qui lui a été offert permet à Fabian d'avoir plus de temps pour poursuivre ses ambitions.



# Liste d'attente

Les patients souffrant de graves restrictions du fonctionnement d'un organe et pour lesquels toutes les autres thérapies ont déjà été épuisées sont mis sur la liste d'attente dans les centres de transplantation en vue d'une transplantation. Les collaborateurs des centres de transplantation sont en contact étroit avec les patients, dont ils connaissent l'historique médical. Institution centrale et indépendante, Swisstransplant gère la liste d'attente nationale.

Le temps d'attente varie et dépend de l'organe nécessaire, de l'état de santé individuel et de l'urgence médicale. Il va de quelques jours à plusieurs années. Les patients en situation potentiellement fatale requérant immédiatement un organe peuvent être placés sur la liste des cas urgents; cela diminue le temps d'attente et permet généralement une transplantation rapide susceptible de leur sauver la vie.

1. Ce tableau présente la répartition de la liste d'attente par organe ainsi que son évolution au cours des neuf dernières années. Fin 2015, 1384 patients étaient inscrits sur la liste d'attente, contre 1370 en 2014. 1384 patients étaient en attente de 1435 organes au total.

2. Le temps d'attente moyen a augmenté en 2015 pour les dons de poumon, de foie et de rein (valeur moyenne et médiane) par rapport à l'année précédente. Le temps d'attente pour un don de cœur est resté stable.

3. 65 patients se trouvant sur la liste d'attente sont décédés, car aucun organe compatible n'a été trouvé à temps, soit 4 patients de plus que l'année précédente. Sur la liste d'attente pour des poumons, 5 patients de moins que l'année passée sont décédés.

## 1. Patients inscrits sur la liste d'attente par organe (au 31 décembre)

|                     | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Cœur                | 23   | 19   | 20   | 31   | 36   | 57   | 59   | 69   | 77   |
| Poumons             | 35   | 46   | 52   | 59   | 49   | 61   | 60   | 54   | 54   |
| Foie                | 116  | 108  | 107  | 109  | 125  | 122  | 140  | 162  | 161  |
| Rein                | 681  | 758  | 809  | 806  | 837  | 905  | 996  | 1062 | 1074 |
| Pancréas            | 23   | 16   | 16   | 19   | 22   | 24   | 31   | 33   | 34   |
| Îlots de Langerhans | 23   | 21   | 21   | 30   | 29   | 27   | 28   | 32   | 34   |
| Intestin grêle      | 0    | 0    | 1    | 1    | 3    | 2    | 2    | 2    | 1    |

## 2. Temps d'attente moyen par organe pour les patients en liste d'attente jusqu'à la transplantation (en jours)

|        | 2011<br>Ø | 2011<br>médiane | 2012<br>Ø | 2012<br>médiane | 2013<br>Ø | 2013<br>médiane | 2014<br>Ø | 2014<br>médiane | 2015<br>Ø | 2015<br>médiane |
|--------|-----------|-----------------|-----------|-----------------|-----------|-----------------|-----------|-----------------|-----------|-----------------|
| Cœur   | 242       | 202             | 172       | 94              | 312       | 276             | 302       | 287             | 361       | 333             |
| Poumon | 512       | 482             | 416       | 350             | 493       | 393             | 554       | 465             | 404       | 292             |
| Foie   | 191       | 138             | 251       | 180             | 204       | 169             | 263       | 216             | 249       | 222             |
| Rein   | 692       | 514             | 676       | 550             | 777       | 534             | 837       | 621             | 1109      | 1063            |

## 3. Nombre de patients décédés en liste d'attente par organe / dont en statut urgent et en %

|                | 2011<br>Ø   | 2011<br>%   | 2012<br>Ø   | 2012<br>% | 2013<br>Ø   | 2013<br>% | 2014<br>Ø   | 2014<br>% | 2015<br>Ø   | 2015<br>% |
|----------------|-------------|-------------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|
| Cœur           | 9           | 10%         | 8           | 8%        | 16          | 14%       | 8/1         | 6,5%      | 15          | 11,2%     |
| Poumons        | 5/1         | 4%          | 6/1         | 5%        | 2           | 2%        | 8/0         | 6,6%      | 3/1         | 2,7%      |
| Foie           | 24          | 8%          | 22          | 8%        | 33/3        | 11%       | 21/1        | 6,8%      | 24          | 6,7%      |
| Rein           | 23          | 2%          | 17          | 1%        | 25          | 2%        | 24          | 1,7%      | 23          | 1,6%      |
| Pancréas       | 0           | 0%          | 0           | 0%        | 0           | 0%        | 1           | 1%        | 3           | 1,0%      |
| Intestin grêle |             |             |             |           |             |           |             |           | 1           | 50,0%     |
| <b>Total</b>   | <b>61/1</b> | <b>3,5%</b> | <b>53/1</b> | <b>3%</b> | <b>73/3</b> | <b>4%</b> | <b>61/6</b> | <b>3%</b> | <b>65/1</b> | <b>3%</b> |

# Centres de transplantation

Les six centres de transplantation suisses se trouvent dans les hôpitaux universitaires de Genève, de Lausanne, de Berne, de Bâle et de Zurich ainsi que dans l'hôpital cantonal de Saint-Gall. Chacun est spécialisé dans la transplantation d'organes particuliers. Les hôpitaux ont besoin d'une autorisation de

l'Office fédéral de la santé publique pour chaque programme de transplantation. Pour les transplantations effectuées sur des enfants, le centre compétent doit obtenir une autorisation supplémentaire.



**Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)**  
Genève

Foie<sup>1</sup>, rein, pancréas, cellules des îlots de Langerhans, intestin grêle





**Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)**  
Lausanne

Cœur<sup>1</sup>, poumon, rein<sup>1</sup>





**Hôpital universitaire de Berne (Inselspital)**  
Berne

Cœur<sup>1</sup>, foie, rein<sup>1</sup>





**Hôpital universitaire de Bâle (USB)**  
Rein<sup>2</sup>





**Hôpital universitaire de Zurich (USZ)**  
Zurich

Cœur<sup>1</sup>, poumon<sup>1</sup>, foie, rein<sup>3</sup>, pancréas, cellules des îlots de Langerhans, intestin grêle





**Hôpital cantonal de Saint-Gall (KSG)**  
Saint-Gall

Rein



<sup>1</sup> Transplantation également sur des enfants.

<sup>2</sup> Transplantations de reins de donneurs vivants sur des enfants plus âgés.

<sup>3</sup> En collaboration avec l'hôpital des enfants de Zurich.



# Transplantations par organe



## Cœur

134 patients (soit 8,1 pour cent de plus qu'en 2014) attendaient un cœur en 2015. Les transplantations du cœur ont enregistré une hausse de 10 pour cent par rapport à 2014. Zurich et Berne étaient en tête, avec 35 pour cent des transplantations, suivies de Lausanne, avec 30 pour cent. Sept des 40 patients ont été transplantés d'urgence.



## Poumons

En 2015, le nombre de patients en attente d'un poumon a diminué de 9 pour cent par rapport à l'année précédente. Sur les 111 patients en attente d'un don susceptible de leur sauver la vie, 52 ont pu être transplantés. Ce chiffre correspond à quatre transplantations de poumons de moins qu'en 2014, soit un recul de 7,1 pour cent. 42 pour cent des transplantations ont été effectués à Lausanne et 58 pour cent à Zurich. 8 des 52 patients (soit 15,4 pour cent) ont reçu en urgence une greffe du poumon.

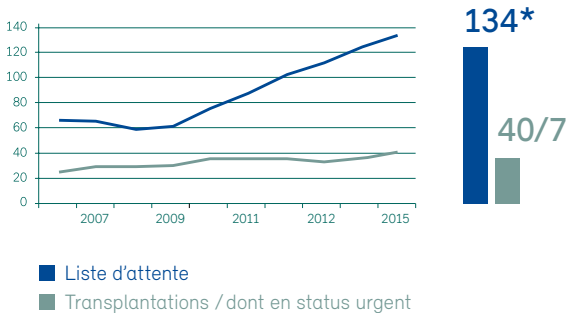
Nombre de transplantations cardiaques par centre / transplantations en statut urgent

|               | 2011        | 2012        | 2013        | 2014         | 2015        |
|---------------|-------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
| Berne         | 10/3        | 10/3        | 12/3        | 9/4          | 14/2        |
| CURT Lausanne | 12/2        | 14/2        | 11/2        | 11/4         | 12/2        |
| Zurich        | 14/3        | 11/3        | 10/2        | 16/4         | 14/3        |
| <b>Total</b>  | <b>36/8</b> | <b>35/8</b> | <b>33/7</b> | <b>36/12</b> | <b>40/7</b> |

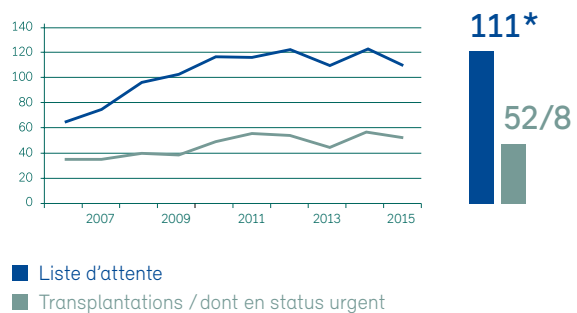
Nombre de transplantations pulmonaires par centre / dont en statut urgent

|               | 2011        | 2012         | 2013         | 2014         | 2015        |
|---------------|-------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| CURT Lausanne | 24/3        | 19/1         | 17/4         | 24/3         | 22/3        |
| Zurich        | 30/3        | 33/9         | 28/13        | 32/7         | 30/5        |
| <b>Total</b>  | <b>54/6</b> | <b>52/10</b> | <b>45/17</b> | <b>56/10</b> | <b>52/8</b> |

## Transplantations de cœur 2015



## Transplantations des poumons 2015



\* Ce chiffre correspond au nombre de patients figurant sur la liste d'attente (au 31 décembre 2014) additionné au nombre de patients ajoutés à la liste en 2015.



### Foie

Le nombre de transplantations du foie a enregistré une hausse de 22,5 pour cent par rapport à 2014. Au total, 136 foies ont pu être transplantés. 358 patients attendaient un organe, soit 15,1 pour cent de plus que l'année précédente. 37 pour cent des transplantations du foie ont été effectués à Genève, suivie de Zurich avec 43 pour cent et de Berne avec 20 pour cent. Trois foies provenaient de donneurs vivants. 24 foies ont été greffés sur des patients ayant un statut urgent (17,6 pour cent).

### Split du foie

14 patients ont pu bénéficier d'un foie fractionné. En 2015, six foies de donneurs post-mortem ont été fractionnés, ce qui a permis à 12 receveurs d'être transplantés. De plus, deux personnes vivantes ont également fait don d'une partie de leur foie.

### Don domino du foie

Un don domino est une forme particulière du don du vivant. Si un organe en état de dysfonctionnement est prélevé puis remplacé par un organe donné, il est toujours possible (sous certaines conditions) de transplanter sur une autre personne des parties saines de l'organe prélevé (par exemple, valves cardiaques, partie du foie). Un don domino a été enregistré en 2015.

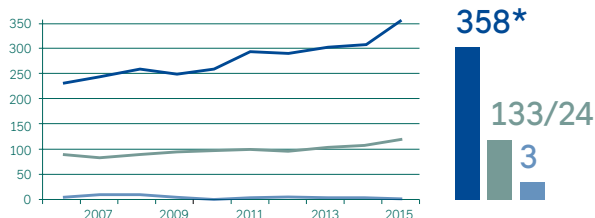
Nombre de transplantations hépatiques (dons vivants inclus) par centre / dont en statut urgent

|              | 2011          | 2012          | 2013          | 2014          | 2015          |
|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Berne        | 31/3          | 19/1          | 28/3          | 21/2          | 27/7          |
| CURT Genève  | 31/7          | 38/6          | 40/7          | 47/3          | 50/7          |
| Zürich       | 47/3          | 43/8          | 41/7          | 43/5          | 59/10         |
| <b>Total</b> | <b>109/13</b> | <b>100/15</b> | <b>109/17</b> | <b>111/10</b> | <b>136/24</b> |

Split et domino

|   | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|------|------|------|------|------|
| Transplantations hépatiques split / dont en statut urgent | 18/6 | 6/1  | 13/3 | 5/2  | 14/3 |
| Transplantations hépatiques domino                        | 0    | 0    | 1    | 1    | 1    |

### Transplantations de foie 2015



■ Liste d'attente   ■ Transplantations décédées  
■ Donneurs vivants

\* Ce chiffre correspond au nombre de patients figurant sur la liste d'attente (au 31 décembre 2014) additionné au nombre de patients ajoutés à la liste en 2015.





### Rein

Le nombre de patients sur la liste d'attente pour un rein a enregistré une hausse de 3,1 pour cent, pour atteindre 1461 patients. 322 patients insuffisants rénaux ont été greffés dans les six centres de transplantation, dont 100 provenaient de donneurs vivants. Le Centre universitaire romand de transplantation (CURT) a transplanté 90 insuffisants rénaux (soit 28 pour cent), dont 16 pour cent à Lausanne et 12 pour cent à Genève. 29 pour cent des reins ont été greffés à Zurich et 25 pour cent à Bâle, 13 pour cent à Berne et 5 pour cent à Saint-Gall.



### Pancréas

92 patients (soit 3 pour cent de moins qu'en 2014) attendaient un pancréas ou des cellules des îlots de Langerhans. Un recul de 16,7 pour cent du nombre des transplantations effectuées a été enregistré en comparaison annuelle. 30 pour cent des transplantations de pancréas et d'îlots ont été effectués à Zurich et 70 pour cent à Genève. Sur les 20 patients, 8 ont reçu une greffe du pancréas et 12 une greffe des îlots, partiellement combinée à une transplantation des reins.

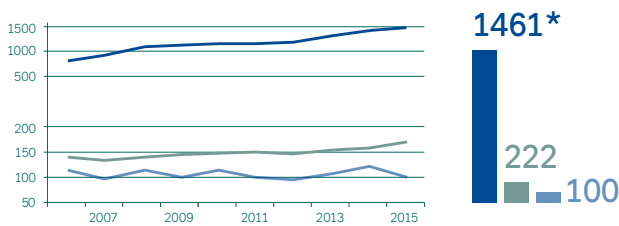
Nombre de transplantations rénales (dons vivants inclus) par centre/dont en status urgent

|               | 2011       | 2012       | 2013         | 2014       | 2015       |
|---------------|------------|------------|--------------|------------|------------|
| Bâle          | 60         | 45         | 69/1         | 68         | 81         |
| Berne         | 31         | 27         | 39           | 39         | 41         |
| CURT Genève   | 27         | 30         | 32           | 30         | 38         |
| CURT Lausanne | 40         | 51         | 39           | 55         | 52         |
| Saint-Gall    | 24         | 18         | 15           | 22         | 16         |
| Zurich        | 100        | 80         | 84           | 82         | 94         |
| <b>Total</b>  | <b>282</b> | <b>251</b> | <b>278/1</b> | <b>296</b> | <b>322</b> |

Nombre de transplantations pancréatiques par centre

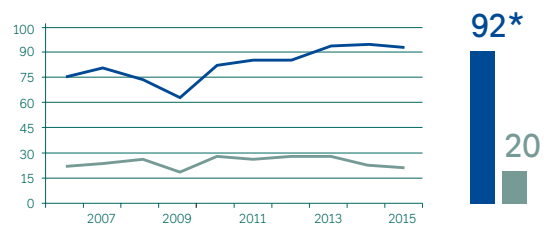
|              | 2011      | 2012      | 2013      | 2014      | 2015      |
|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| CURT Genève  | 11        | 12        | 9         | 11        | 14        |
| Zurich       | 17        | 17        | 20        | 13        | 6         |
| <b>Total</b> | <b>28</b> | <b>29</b> | <b>29</b> | <b>24</b> | <b>20</b> |

### Transplantations de rein 2015



■ Liste d'attente   ■ Transplantations décédés  
■ Donneurs vivants

### Transplantations de pancréas 2015



■ Liste d'attente   ■ Transplantations

\* Ce chiffre correspond au nombre de patients figurant sur la liste d'attente (au 31 décembre 2014) additionné au nombre de patients ajoutés à la liste en 2015.



### Intestin grêle

Aucune transplantation d'intestin grêle n'a été effectuée en Suisse en 2015. Deux personnes étaient en attente d'une transplantation de l'intestin grêle.



### Transplantations multiorganes

15 transplantations multiorganes ont été réalisées en 2015. Il s'agissait le plus souvent de combinaisons rein/pancréas (46,7 pour cent) et de combinaisons foie/rein (20 pour cent). Sur les 552 patients transplantés, 15 receveurs (2,7 pour cent de tous les transplantés en 2015) ont reçu plus d'un organe.

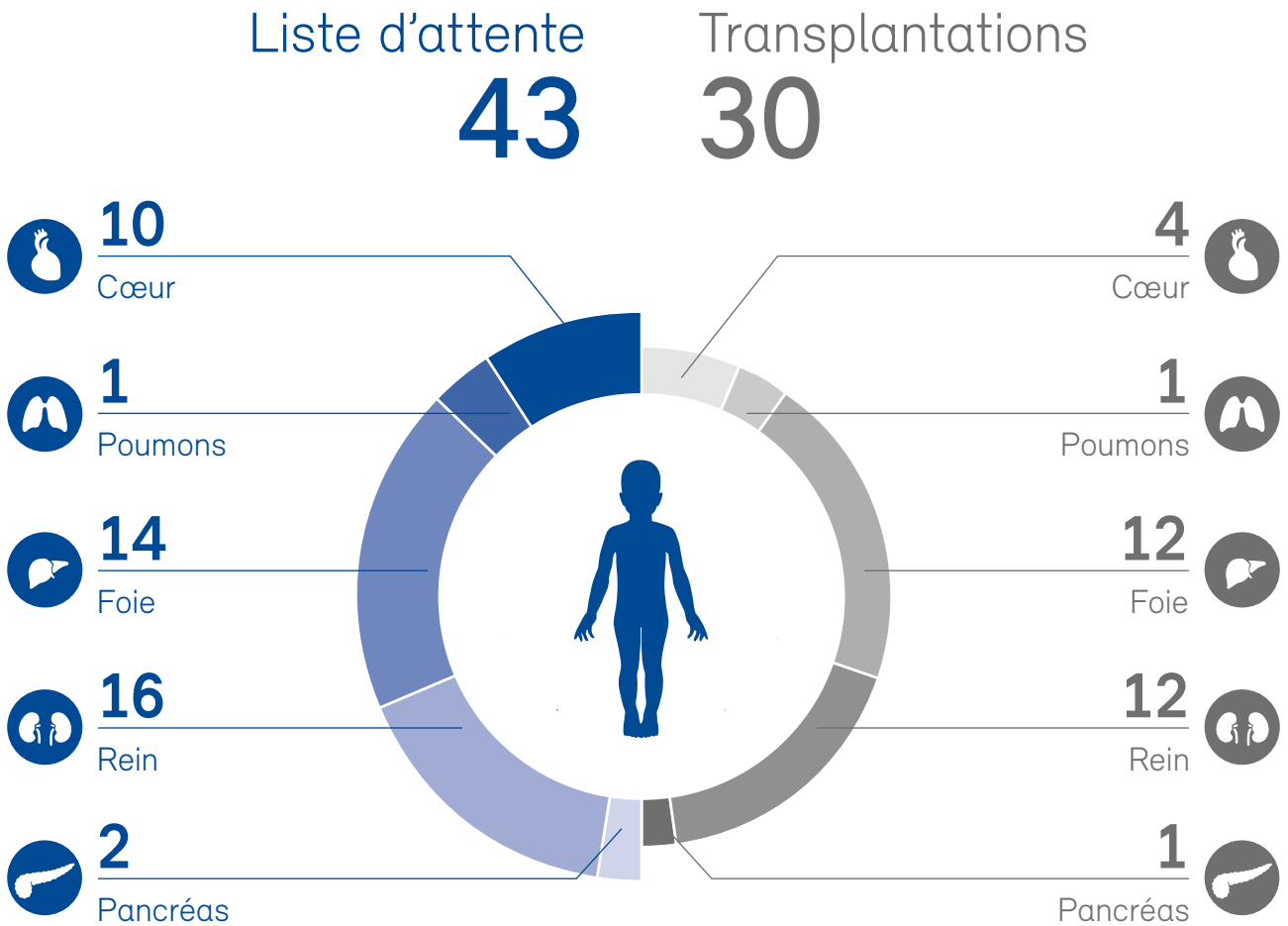
#### Les transplantations multiorganes

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Foie / Poumons             | 2         |
| Foie / Ilots de Langerhans | 1         |
| Foie / Rein                | 3         |
| Rein / Pancréas            | 7         |
| Ilots de Langerhans        | 2         |
| <b>Total</b>               | <b>15</b> |

# Transplantations sur des enfants

En 2015, 43 enfants (jusqu'à l'âge de 16 ans révolus) figuraient sur la liste d'attente. Parmi les enfants figurant sur la liste, 14 attendaient une greffe du foie, 16 une greffe d'un rein, 10 une greffe d'un cœur, deux une greffe du pancréas/de

cellules des îlots de Langerhans, et un enfant une greffe du poumon. 30 enfants ont pu être transplantés, soit neuf de plus qu'en 2014.





# Échange d'organes avec les partenaires européens

## Organes importés

En 2015, la Suisse a importé au total 27 organes en provenance de l'Europe. 19 provenaient de l'Agence de la biomédecine (ABM) en France, avec laquelle Swisstransplant travaille en étroite collaboration depuis longtemps. La Scandinavie (Scandiatransplant), l'Italie (Italien Gate), l'Espagne (Organizació Catalana de Trasplantaments) et Eurotransplant ont chacun fourni deux organes.

|                           | 2011      | 2012      | 2013      | 2014      | 2015      |
|---------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Cœur                      | 4         | 3         | 5         | 2         | 4         |
| Poumons                   | 3         | 8         | 2         | 8         | 4         |
| Foie                      | 11        | 18        | 17        | 12        | 12        |
| Rein                      | 7         | 8         | 9         | 3         | 7         |
| Autres                    | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| <b>Total importations</b> | <b>25</b> | <b>37</b> | <b>33</b> | <b>25</b> | <b>27</b> |
| <b>Total exportations</b> | <b>12</b> | <b>7</b>  | <b>8</b>  | <b>9</b>  | <b>6</b>  |

## Organes proposés

Le nombre d'organes proposés (280) par les centres d'attribution européens était en léger recul en 2015 (-4,8 pour cent) par rapport à 2014. Au total, 280 propositions étrangères ont été analysées, la plupart provenant de France (ABM : 38 pour cent). Eurotransplant (ET) et Scandiatransplant (SCANDIA) ont respectivement proposé 28 et 12 pour cent des organes.

## Organes exportés

L'année dernière, six organes n'ont pu trouver de receveur compatible sur la liste d'attente en Suisse. Ces organes ont été exportés à l'étranger où ils ont pu être transplantés avec succès. Le tableau suivant affiche la répartition des organes exportés vers nos partenaires européens.

|              | ABM      | ET       | OCATT    | Total    |
|--------------|----------|----------|----------|----------|
| Cœur         | 2        | 0        | 0        | 2        |
| Poumons      | 0        | 1        | 1        | 2        |
| Foie         | 1        | 1        | 0        | 2        |
| <b>Total</b> | <b>3</b> | <b>2</b> | <b>1</b> | <b>6</b> |



Nos partenaires logistique: Touring Club Suisse TCS et Alpine Air Ambulance (AAA).

|                               | ABM        | ET        | IG        | NHSBT     | OCATT     | Cyprus   | SCANDIA   | KST      | Poltransplant | Total      |
|-------------------------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|----------|---------------|------------|
| Cœur                          | 26         | 8         | 3         | 12        | 4         | 0        | 9         | 1        | 0             | 63         |
| Poumons                       | 23         | 22        | 3         | 10        | 3         | 0        | 13        | 1        | 1             | 76         |
| Foie                          | 29         | 2         | 3         | 0         | 1         | 1        | 7         | 3        | 0             | 46         |
| Pancréas /îlots de Langerhans | 0          | 3         | 0         | 1         | 0         | 0        | 1         | 0        | 0             | 5          |
| Rein                          | 27         | 1         | 2         | 0         | 9         | 0        | 4         | 0        | 0             | 43         |
| Intestin grêle                | 1          | 43        | 3         | 0         | 0         | 0        | 0         | 0        | 0             | 47         |
| <b>Total</b>                  | <b>106</b> | <b>79</b> | <b>15</b> | <b>23</b> | <b>17</b> | <b>1</b> | <b>34</b> | <b>5</b> | <b>1</b>      | <b>280</b> |



Photo: ©Jorma Mueller Photography





En 2013, la **famille Kaufmann** subit un tragique coup du destin. Aliena, la petite dernière d'Evelyn et de Rafael Kaufmann, meurt à l'âge de tout juste deux ans. Les parents décident de faire don des organes de la petite Aliena et offrent ainsi une deuxième vie à cinq enfants. La famille Kaufmann a déjà atteint ses deux grands objectifs dans la vie : fonder une famille et construire une maison. Elle souhaite pour l'avenir que toute la famille vive heureuse et en bonne santé. Le rayon de soleil apporté par Aliena leur donne tous les jours la force d'atteindre de plus petits buts.



# Bilan

Comme l'année passée, les comptes annuels 2015 ont été présentés de manière conforme aux principes comptables du CO. Compte tenu du nouveau modèle d'indemnisation pour le processus de don, de nouveaux moyens ont pu être versés aux fonds liés en 2015.

| Bilan en CHF  | Remarques | 31.12.2015        | %            | 31.12.2014        | %            |
|---|-----------|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| <b>Actifs</b>   |           |                   |              |                   |              |
| <b>Actif circulant</b>                                      |           |                   |              |                   |              |
| Liquidités  |           | 14 152 576        | 74,1         | 11 374 495        | 83,8         |
| Créances résultant de ventes et de prestations de service   |           | 2 959 949         | 15,5         | 995 300           | 7,3          |
| Autres créances à court terme                               |           | 20 587            | 0,1          | 11 137            | 0,1          |
| Comptes de régularisation de l'actif                        |           | 46 827            | 0,2          | 89 170            | 0,7          |
| <b>Total de l'actif circulant</b>                           |           | <b>17 179 939</b> | <b>89,9</b>  | <b>12 470 102</b> | <b>91,9</b>  |
| <b>Capital immobilisé</b>                                   |           |                   |              |                   |              |
| Placements financiers                                       |           | 1 924 000         | 10,1         | 1 085 504         | 8,1          |
| Immobilisations corporelles                                 |           | 3                 | 0,0          | 6 769             | 0,0          |
| <b>Total du capital immobilisé</b>                          |           | <b>1 924 003</b>  | <b>10,1</b>  | <b>1 092 273</b>  | <b>8,1</b>   |
| <b>Total actifs</b>   |           | <b>19 103 942</b> | <b>100,0</b> | <b>13 562 375</b> | <b>100,0</b> |
| <b>Passifs</b>  |           |                   |              |                   |              |
| <b>Fonds de tiers</b>                                       |           |                   |              |                   |              |
| Engagements résultant d'achats et de prestations de service |           | 1 851 958         | 9,6          | 1 180 228         | 8,7          |
| Autres engagements à court terme                            |           | 10 556            | 0,1          | 26 844            | 0,2          |
| Comptes de régularisation du passif                         |           | 1 462 329         | 7,7          | 1 640 319         | 12,1         |
| Provisions et positions similaires de par la loi            | 1.1       | 50 000            | 0,3          | 50 000            | 0,4          |
| <b>Total des fonds de tiers</b>                             |           | <b>3 374 843</b>  | <b>17,7</b>  | <b>2 897 391</b>  | <b>21,4</b>  |
| <b>Capital des fonds liés</b>                               |           |                   |              |                   |              |
| Fonds dédiés  | 1.2       | 13 049 481        | 68,3         | 8 109 176         | 59,8         |
| <b>Total des fonds liés</b>                                 |           | <b>13 049 481</b> | <b>68,3</b>  | <b>8 109 176</b>  | <b>59,8</b>  |
| <b>Capital propre</b>                                       |           |                   |              |                   |              |
| Capital de la fondation                                     |           | 30 000            | 0,2          | 30 000            | 0,2          |
| Fonds libres réalisés                                       |           | 2 404 810         | 12,6         | 2 282 408         | 16,9         |
| Résultat de l'exercice (année précédente)                   |           | 120 998           | 0,6          | 122 402           | 0,9          |
| <b>Total du capital propre</b>                              |           | <b>2 555 808</b>  | <b>13,4</b>  | <b>2 434 810</b>  | <b>18,0</b>  |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                               |           | <b>123 810</b>    | <b>0,6</b>   | <b>120 998</b>    | <b>0,8</b>   |
| <b>Total passifs</b>  |           | <b>19 103 942</b> | <b>100,0</b> | <b>13 562 375</b> | <b>100,0</b> |

1.1 Provisions pour rentes transitoires

1.2 Fonds dédiés à l'indemnisation de la recherche de donneurs, du transport d'organes, des hôpitaux chargés des prélèvements, des coordinateurs locaux ainsi que de la recherche et du développement

# Compte de résultats

| Compte de résultats en CHF                                     | Remarques | 2015             | 2014             |
|--|-----------|------------------|------------------|
| <b>Rendement des fonds</b>                                     |           |                  |                  |
| Rendements dédiés  | 2.1       | -10415478        | -6213255         |
| <b>Total du rendement des fonds</b>                            |           | <b>-10415478</b> | <b>-6213255</b>  |
| <b>Produits des prestations de service</b>                     |           |                  |                  |
| Gestion administrative du processus du don d'organes           |           | -1847822         | -1217945         |
| Revenus de fonds publics                                       | 2.2       | -4732907         | -4324595         |
| Dons libres et contributions                                   |           | -94979           | -128971          |
| Produits divers  |           | -6587            | -6808            |
| Autres produits  |           | -190000          | -171100          |
| <b>Total des produits des prestations de service</b>           |           | <b>-6872295</b>  | <b>-5849419</b>  |
| <b>Total recettes</b>  |           | <b>-17287773</b> | <b>-12062674</b> |
| <b>Charges des fonds</b>                                       |           |                  |                  |
| Charges dédiés   | 2.1       | 5656220          | 4499093          |
| <b>Total des charges des fonds</b>                             |           | <b>5656220</b>   | <b>4499093</b>   |
| <b>Charges pour prestations de tiers</b>                       |           |                  |                  |
| Coûts des projets  |           | 490295           | 802217           |
| Charges groupes de travail                                     |           | 55141            | 34058            |
| <b>Total charges pour prestations de tiers</b>                 |           | <b>545436</b>    | <b>836275</b>    |
| <b>Autres charges</b>  |           |                  |                  |
| Charges de personnel   |           | 4533989          | 3366702          |
| Frais d'exploitation   |           | 1475476          | 1177178          |
| <b>Total des autres charges</b>                                |           | <b>6009465</b>   | <b>4543880</b>   |
| <b>Total des charges</b>                                       |           | <b>12211121</b>  | <b>9879248</b>   |
| <b>Résultat d'exploitation 1 (avant résultats financiers)</b>  |           | <b>-5076652</b>  | <b>-2183426</b>  |
| Résultat des titres  |           | -16650           | -72718           |
| <b>Résultat d'exploitation 2 (avant amortissements)</b>        |           | <b>-5093302</b>  | <b>-2256144</b>  |
| Amortissements   |           | 6766             | 2832             |
| <b>Résultat d'exploitation 3 (avant attribution des fonds)</b> |           | <b>-5086536</b>  | <b>-2253312</b>  |
| Attribution fonds de solidarité                                |           | 468414           | 429938           |
| Attribution fonds de chirurgie                                 |           | 305905           | 227350           |
| Attribution fonds de transport                                 |           | 170472           | 858207           |
| Attribution fonds de recherche des donneurs                    |           | 0                | 166819           |
| Retrait fonds de recherche des donneurs                        |           | -174235          | 0                |
| Attribution fonds des coordinateurs locaux                     |           | 3604176          | 0                |
| Attribution fonds de recherche et de développement             |           | 587994           | 450000           |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                                  |           | <b>-123810</b>   | <b>-120998</b>   |

2.1 Recettes et charges des fonds dédiés (voir bilan)

2.2 Les recettes se composent des éléments suivants : mandat principal « Gestion du service national des attributions » (CHF 2,237 mio), gestion du Comité National du don d'organes (CHF 0,447 mio), réalisation de trois projets partiels dans le cadre du plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations » (CHF 0,512 mio), soutien des mesures de relations publiques sur le thème de la transplantation dans le réseau hospitalier (CHF 0,099 mio) et recettes en lien avec la recherche / détection de donneurs d'organes potentiels (CHF 1,437 mio)

## Liste des abréviations

---

|      |  |          |  |
|------|--|----------|--|
| AAA  | Alpine Air Ambulance   | IG       | Italian Gate (regroupe AIRT, NITp, OCST)                     |
| ABM  | Agence de la biomédecine   | KSSG     | Hôpital cantonal de Saint-Gall                               |
| OFSP | Office fédéral de la santé publique                                    | KST      | Koordinacni Stredisko Transplantaci Tchèque                  |
| CAS  | Certificate of Advanced Studies  | NHSBT    | National Health Service Blood and Transplant (Royaume-Uni)   |
| CEO  | Chief Executive Officer  | OCATT    | Organització Catalana de Trasplantaments                     |
| CHUV | Centre hospitalier universitaire vaudois                               | PLDO     | Programme Latin de Don d'Organes                             |
| CM   | Comité Médical   | PMP      | Par million d'habitants                                      |
| CIRS | Critical Incident Reporting System                                     | SCANDIA  | Scandiatransplant  |
| CNDO | Comité National du Don d'Organes                                       | SFOD     | Foundation to Support Organ Donation                         |
| CURT | Centre universitaire romand de transplantation                         | SSMG     | Société Suisse de Médecine Générale                          |
| DCA  | Donor Care Association   | SSMI     | Société Suisse de Médecine Interne Générale                  |
| DBD  | Donation after Brain Death (don d'organes suite à une mort cérébrale)  | SOAS     | Swiss Organ Allocation System                                |
| DCD  | Donation after cardiac death (don d'organes après arrêt cardiaque)     | SVK      | Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie |
| ET   | Eurotransplant International Foundation                                | CO       | Code des obligations   |
| FSOD | Fondation suisse pour le don d'organes                                 | SwissPOD | Swiss Monitoring of Potential Donors                         |
| G15  | Groupe des 15  | TCS      | Touring Club Suisse  |
| GDS  | Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé  | USB      | Hôpital universitaire de Bâle                                |
| HUG  | Hôpitaux Universitaires de Genève                                      | USZ      | Hôpital universitaire de Zurich                              |
| H+   | Association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins |          |  |



## *Mentions légales*

### **Éditeur et administration**

Swisstransplant  
Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes  
Effingerstrasse 1  
Case postale  
3001 Berne  
T +41 58 123 80 00  
F +41 58 123 80 01  
[www.swisstranplant.org](http://www.swisstranplant.org)  
[info@swisstranplant.org](mailto:info@swisstranplant.org)

### **Concept et design**

visu'l AG, Agentur für Identity und Kommunikation  
[www.visu-l.ch](http://www.visu-l.ch)

### **Impression**

Druckerei Dietrich AG, Basel

### **Download**

Le rapport annuel et les graphiques à haute définition sont disponibles sur [www.swisstranplant.org/rapportannuel](http://www.swisstranplant.org/rapportannuel)

